



association
régionale
la gruyère

ASSEMBLEE DES DELEGUES DE L'ARG

Ordre du jour
du jeudi 18 novembre 2021, à 18 heures 30
Aula du Cycle d'orientation de Riaz, Rue Michel-Corpataux 11, Riaz

Ordre du jour

1. **Salutations – Contrôle des présences**
2. **Approbation du procès-verbal no 73 de l'Assemblée des délégués de printemps du 26 mai 2021**
3. **Message relatif au remplacement des panneaux touristiques sur l'autoroute A12**
4. **Budget 2022**
 - 4.1 Fixation du montant de la contribution de fonctionnement
 - 4.2 Présentation du budget 2022
 - 4.3 Approbation du budget 2022
5. **Message relatif à la modification des statuts et à l'adoption du Règlement des finances**
 - 5.1 Présentation des modifications statutaires et approbation
 - 5.2 Présentation du Règlement des finances et adoption
6. **Election au sein de la Commission financière**
 - 6.1 Désignation du nombre de membres
 - 6.2 Election des membres
7. **Plan directeur régional : informations et suite du dossier**
8. **Informations**
 - 8.1 Etude de faisabilité et d'opportunité d'un processus de fusion de communes
9. **Divers**
 - 9.1 Présentation de l'Association des Communes Fribourgeoises ACF « Les communes face au défi de la numérisation », par M. David Fattebert, Président

Apéritif de départ de M. le Président Patrice Borcard

Mesures sanitaires

Assemblée des délégués : S'agissant d'une assemblée politique, le Certificat COVID n'est pas obligatoire. Mesures sanitaires en vigueur : port du masque dès l'entrée du bâtiment et distanciation sociale.

Apéritif : Certificat COVID obligatoire. Présentation du QR-Code et de la carte d'identité à l'entrée de la salle.